

COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2025

PAGE 1/2

P.V. n°7 – consultation électronique

Président : M. LEYGE.

Présents : MM. BATTOU- BOUDET – LAGARDE – NARBATE - OYHAMBERRY – REPENTIN – ROUGER - SICOT - SISSAOUI

Excusé : M. DUBEAU

Administratifs : Mme MATHIEUX – M. VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA)

COUPE DE FRANCE

2^{ème} Tour :

La Commission prend connaissance des résultats et décisions **des dossiers en cours (voir PV N°6 du 04 Septembre 2025).**

Suite à l'impraticabilité des terrains, les matchs suivants ont été donnés à rejouer le week-end du 07 septembre 2025 :

- Match n° 54222016 – Versillacoise Us - Oradour S/Vayres Fcc –

Qualification du F.C. ORADOUR SUR VAYRES qui se déplacera sur le terrain de NONARDS ALTILLAC pour le compte du 3^{ème} Tour de la Coupe de France.

- Match n° 54221918 – St Saviol As - Liguge LL

Qualification de L.L. LIGUGE qui se déplacera sur le terrain de l'UNION SUD DEUX-SEVRES pour le compte du 3^{ème} Tour de la Coupe de France.

La Commission prend également connaissance des décisions de la C.R. LITIGES concernant les 3 rencontres du 2nd tour de Coupe de France:

- Match n° 54221889 – Stella Bergerac - Fc Prignonrieux

Qualification du club de STELLA BERGERAC sur « tapis vert » qui recevra le club du F.C. ST HILAIRE pour le compte du 3^{ème} Tour de la Coupe de France

- Match n° 54222003 – Us Condat Sur Vienne – Fc Sarlat

Qualification du club de l'U.S.A CONDAT SUR VIENNE sur « tapis vert » qui se déplacera sur les installations du F.C. GUERET pour le compte du 3^{ème} Tour de la Coupe de France

- Match n° 54221845 – Fc Sud 17 - Es Blanquefort – CR ARBITRAGE – Réserve technique du club du FC SUD 17

Décision de la C.R. ARBITRAGE confirmant le résultat et la qualification de l'E.S. BLANQUEFORTAISE qui recevra donc le club du F.C.G. ST EMILIONNAIS pour le compte du 3^{ème} Tour de la COUPE DE FRANCE.

COMPÉTITIONS REGIONALES SENIORS REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2025

PAGE 2/2

DOSSIER ALLIANCE FOOT 3B / F.C. LOUBESIEN

La Commission,

- Prenant connaissance des différents courriels entre les deux clubs et le pôle compétitions de la LFNA.
- Considérant la position du club ALLIANCE FOOT 3B arguant un dysfonctionnement informatique à l'issue du tirage basculant leur rencontre à domicile au dimanche 14/09/2025 à 15h00, alors qu'il bénéficie d'un éclairage homologué et que toutes leurs rencontres de championnats se déroulent en nocturne.
- Considérant la position du club du F.C. LOUBESIEN indiquant avoir pris leurs dispositions pour évoluer le dimanche après-midi tel que mentionné depuis le tirage au sort du jeudi 04 Septembre 2025.
- Considérant un courriel du Pôle COMPÉTITIONS reconnaissant le dysfonctionnement et plaçant, par anticipation, cette rencontre au samedi soir à 20h00.
- Considérant le refus du F.C. LOUBESIEN à cette modification d'horaires sans son accord.
- Arrivant à la conclusion que les deux clubs ne sont pas d'accord sur l'horaire de la rencontre de ce 3^{ème} Tour de la COUPE DE FRANCE.
- Considérant ainsi la nécessité de statuer ce dossier en C.R. des COMPÉTITIONS SENIOR en toute urgence.
- Considérant que le club recevant ne doit pas subir un dysfonctionnement d'une application fédérale qui replace des rencontres au dimanche à 15h00 alors que le club évolue systématiquement à domicile le samedi soir
- Considérant que le club visiteur, situé à 44 min du stade de BARBEZIEUX, n'a pas exprimé des motifs insurmontables laissant penser qu'il était plus convenable d'évoluer le dimanche plutôt que le samedi.
- Regrette toutefois que le club recevant n'ait pas lancé une alerte plus tôt et à l'issue du tirage.

Par ces motifs et à majorité exprimée des membres présents (8 voix sur 10), décide d'avancer la rencontre du 3^{ème} Tour de COUPE DE FRANCE au samedi 13 Septembre à 20h00.

Prochaine réunion : le vendredi 19 septembre 2025 à 14h00 à Puymoyen :

Le Président,
Marc LEYGE

Le secrétaire de séance,
Vincent VALLET



Procès-Verbal validé le 09 septembre 2025 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.

